

Offre de stage 2022

Sujet de stage :

INVENTAIRE PARTICIPATIF DES MARES SUR LE PERIMETRE DU CONTRAT TERRITORIAL LOIRE ET AFFLUENTS VELLAVES

Contexte :

L'EPAGE Loire Lignon (Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion des Eaux Loire-Lignon) est une structure publique, représentant près de 200 000 habitants, qui intervient dans le domaine des cours d'eau et des milieux aquatiques.

Fort d'une équipe pluridisciplinaire d'une 50aine d'employés, l'EPAGE met en œuvre plusieurs outils de protection et de restauration de ces milieux fragiles, comme des Contrats Territoriaux, des Contrats Verts et Bleus, un Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE), un site Natura 2000... Le contrat territorial Loire et Affluents vellaves (CT LAV), s'étend sur une superficie de 1540km² pour un linéaire de cours d'eau de 1620km. Il est traversé du sud-ouest au nord-est par le cours de la Loire sur plus de 74km, c'est cet axe qui structure le territoire. L'Ance du Nord est le principal affluent de la Loire avec un cours principal de près de 80km et un peu plus du tiers de la superficie du contrat (546km²). Le territoire recoupe celui des SAGE Loire amont et Loire en Rhône-Alpes avec respectivement 86% et 14% de la superficie et regroupe 20 masses d'eau superficielles (19 ME cours d'eau et 1 ME plan d'eau). Le secteur, situé à cheval sur 3 départements (Loire, Haute-Loire, Puy-de-Dôme), est intégralement inclus dans la région Auvergne-Rhône-Alpes. Il concerne 116 communes au total pour 10 EPCI. Il doit permettre d'améliorer et dans la mesure du possible d'atteindre les objectifs environnementaux de la DCE à savoir : le bon état écologique des masses d'eau.

Il existe bon nombre de petites et très petites zones humides qui individuellement, ne jouent pas forcément de rôle significatif mais qui, au sein d'un réseau de zones humides permettent à celles-ci d'assurer ses services et fonctions. Les mares font partie de ces petites zones humides exclues de toutes obligations et souvent peu cartographiées dans les inventaires mais ayant un rôle important. Elles peuvent toutefois être protégées par leur inscription au PLU (plans locaux d'urbanisme). Afin de préserver leur rôle de tampon de ruissellement, de ressource en eau en domaine agricole, leur fort potentiel biologique et leur participation à la préservation des espèces qui y sont inféodées, il est essentiel de savoir où se situent ces mares et de recenser leur état trophique ainsi que leurs fonctions le cas échéant (abreuvement du bétail, agréments, etc...).

L'objectif du projet est que l'EPAGE LL en co-maitrise d'ouvrage avec le Conservatoire d'Espaces Naturels d'Auvergne sur cette action réalise un inventaire des mares présentes sur l'ensemble du territoire du CT LAV et restaure une partie d'entre elles.

Il n'existe pas de protocole national pour l'inventaire spécifique des mares. Néanmoins, bon nombre d'inventaire de ces milieux ont déjà été conduits à diverses échelles, et peuvent servir d'exemples

quant au protocole à employer et aux erreurs à ne pas commettre. Ainsi, afin que cet inventaire soit le plus exhaustif possible, il nécessitera une phase de repérage sur carte IGN topographiques, une sollicitation des CPIE, des CAUE et des services départementaux de secours et d'incendie ainsi qu'une phase de terrain. Une sollicitation directe des communes et de leurs élus référents sera également réalisée en raison de leur connaissance fine du territoire.

Un volet « science participative » sera proposé avec un outil collaboratif en ligne pour permettre aux propriétaires et aux bénévoles de faire remonter leurs données.

Mission :

Sous la responsabilité du Directeur de l'EPAGE Loire Lignon et en étroite collaboration avec l'équipe d'animation du contrat territorial et du CEN Auvergne, le ou la stagiaire aura pour mission :

- Réaliser une recherche bibliographique sur les inventaires déjà réalisés et compiler des données
- Etablir un protocole d'inventaire « participatif » spécifique au territoire du CT en lien avec le programme participatif de FNE Aura « mares, où êtes-vous ? »
- Mettre en œuvre un inventaire des plus exhaustifs (phase de repérage sur carte IGN topographique, analyse des photos aériennes, sollicitation des communes, des CPIE, des CAUE et des services départementaux de secours et d'incendie, mise en place d'un bordereau de terrain sur outil numérique...). Ce travail implique une phase de terrain qui sera à déterminer en fonction du nombre de mares pré localisées et du temps disponible. Un échantillonnage du territoire sera peut-être à réaliser pour permettre d'avoir une vision cohérente des enjeux en termes de localisation, de préservation et de restauration.
- Réaliser des réunions publiques et/ou participer à des événements grand public pour promouvoir l'inventaire « participatif »
- Proposer un diagnostic et des actions de restauration sur 1 ou 2 sites identifiés comme prioritaires pour la réalisation des travaux en 2023
- Participer de manière générale à l'organisation et aux animations internes de la collectivité.

Profil demandé

- Niveau d'étude de type BAC + 4 ou 5 (Master I ou II ou école d'ingénieur), dans le domaine de la gestion de l'eau et des milieux aquatiques, en écologie fonctionnelle des milieux ;
- Connaissances générales dans le domaine de la gestion de l'eau et des milieux aquatiques ;
- Connaissances souhaitables en botanique et reconnaissance des amphibiens ;
- Aisance relationnelle et à la prise de parole en publics ;
- Capacités rédactionnelles et esprit de synthèse ;
- Bonne maîtrise de l'outil informatique et des SIG ;
- Autonomie, rigueur et capacité de travail en équipe ;

- Apprécie le travail sur le terrain
- Permis B obligatoire.

Conditions de réalisation du stage

- Temps de travail de 35h/semaine ;
- Durée de 6 mois obligatoire ;
- Début du stage : à partir de février 2022 ;
- Indemnisation mensuelle (taux fixé par décret 15% du plafond sécurité sociale) ;
- Véhicule du syndicat mis à disposition pour les déplacements en fonction de la disponibilité ;
- Frais de déplacement : remboursement des frais de repas et des frais de déplacement si utilisation du véhicule personnel ;
- Accueil du stagiaire au sein des locaux de l'EPAGE Loire Lignon, Bureau de Bellevue-la-Montagne, 4 rue du Château, 43350 BELLEVUE-LA-MONTAGNE

Candidature

Adresser une lettre de motivation et un CV par courrier ou mail à l'attention de Monsieur Jean-Paul BRINGER, président de l'EPAGE Loire Lignon
EPAGE Loire Lignon, 4 rue du Château, 43350 BELLEVUE-LA-MONTAGNE

Contact : Lauriane CHAUTARD : 06 82 27 45 88, lauriane.chautard@epageloirelignon.fr

Date limite de réception des candidatures : 15/01/2022